

AXE 1	SOUTENIR LA VITALITE DES A.S. AU SEIN DE L'U.N.S.S.
	FICHE ACTION N° 1.6
Rappel de l'objectif recherché	➤ Favoriser l'intégration d'élèves issus de publics à besoins différents et handicapés sur les rencontres UNSS
	<p style="text-align: center;">RECENSER – CONSULTER - SENSIBILISER</p> <p>➤ Recenser : SEGPA - UPI – IME – IMP et IMPRO</p> <p>➤ Consulter les enseignants EPS de ces établissements pour connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qui enseigne l'EPS à ces élèves ? • Comment est prise en compte leur scolarisation au sein de l'établissement, de l'A.S. ? <p>➤ Sensibiliser et solliciter les collègues pour inscrire cet objectif dans leur projet d'A.S.</p> <p>➤ S'appuyer sur le dispositif de l'accompagnement éducatif pour intégrer ces nouveaux publics (objectif du rectorat).</p> <p>➤ Sensibiliser et solliciter les coordonnateurs de district pour intégrer les IME, EREA, et autres établissements spécialisés dans leur projet de district.</p> <p>➤ Diffuser le calendrier départemental des rencontres UNSS aux comités ou associations concernés.</p>
POUR QUI ?	SEGPA UPI IME IMP et IMPRO
AVEC QUI ? Partenaires éventuels Rôles et responsabilité de chacun	<ul style="list-style-type: none"> - Comité départemental Sport adapté - DDJS - Clubs Handisport - Collègues EPS, animateurs d'A.S. des établissements concernés - Intervenants en EPS des établissements spécialisés - Responsables des établissements concernés.
POUR QUOI FAIRE ? Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir un annuaire à jour des établissements concernés • Connaître les référents dans chaque établissement • Chaque fois que cela est possible les rencontres UNSS sont accessibles aux jeunes licenciés handisports, sport adapté ou autres publics
AVEC QUOI ?	Direction nationale UNSS : sport intégré DDJS : CNDS
QUAND ?	Programme pluriannuel : 4 ans
QUELS EFFETS ATTENDUS ? Indicateurs qu'on se propose d'observer	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réponses des établissements concernés • Etablir un bilan quantitatif et qualitatif de cette consultation • Nombre de projets d'A.S. qui intègrent cet objectif • % élèves licenciés SEGPA UPI – IME - EREA • Nombre de modules « accompagnement éducatif » • Nombre d'établissements « autres » affiliés • Nombre de projets de district qui intègrent cet objectif • Nombre de rencontres de district ayant accueilli ces publics